



Votre espace professionnel

Services en ligne des
professionnels

FOCUS

sur

**Modifier l'adresse électronique
de l'entreprise**

Sommaire

1. Présentation.....	3
1.1. Objet de la fiche.....	3
1.2. A qui s'adresse cette procédure ?.....	3
1.3. Précision sur le champ de cette procédure.....	3
1.4. Étapes de la procédure.....	4
1.5. Pré-requis.....	4
2. Étape 1 : demande de modification de l'adresse électronique de l'entreprise sur www.impots.gouv.fr	5
3. Étape 2 : validation de la nouvelle adresse électronique de l'entreprise.....	14
4. Étape 3 : activation de l'adresse électronique de l'entreprise.....	16
5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche.....	20

1. Présentation

1.1. Objet de la fiche

Les usagers souhaitant bénéficier du service « Messagerie » doivent créer au préalable un espace professionnel (voir la fiche FOCUS [Créer un espace professionnel expert](#)), pour y effectuer une demande d'adhésion aux services en ligne « Messagerie » (voir la fiche FOCUS [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#)).

Une démarche unique de création d'espace et d'adhésion aux services en ligne est également possible dans des conditions spécifiques (voir la fiche FOCUS [Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services](#)).

Lors de l'adhésion au service en ligne « Messagerie » ou de la création d'espace en mode simplifié, une adresse électronique de l'entreprise pour laquelle porte la demande d'adhésion est obligatoirement déclarée.

Une fois l'activation du service « Messagerie » ou de l'espace en mode simplifié effectuée, l'adresse électronique de l'entreprise pourra être modifiée.

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des écrans lors de la modification de l'adresse électronique de l'entreprise pour un dossier.

1.2. A qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse aux usagers habilités au service « Messagerie » qui souhaitent modifier l'adresse électronique de l'entreprise gérée dans leur espace professionnel.

1.3. Précision sur le champ de cette procédure

La déclaration d'une nouvelle adresse électronique de l'entreprise pour un dossier est **réservée à l'Administrateur Titulaire et à l'Administrateur Suppléant du service « Messagerie »**.

En effet, les délégataires ne sont pas autorisés à modifier l'adresse électronique de l'entreprise, qu'ils aient la qualité d'Acteur ou d'Acteur Délégant ; ils ne peuvent que consulter l'adresse électronique valide rattachée au dossier.

La nouvelle adresse électronique de l'entreprise n'est prise en compte qu'une fois activée.

Un courriel contenant un lien à cliquer dans **un délai de 72h maximum** sera envoyé afin de vérifier l'existence de la nouvelle adresse électronique de l'entreprise renseignée.

A défaut de clic sous 72h, la demande de modification sera à renouveler entièrement.

¹ L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Connexion à l'espace professionnel> [Aide : accéder aux fiches pratiques](#)

Dans le cas où l'adresse électronique de l'entreprise aura bien été ainsi vérifiée, un courrier contenant un code d'activation sera automatiquement envoyé à l'entreprise, par voie postale.

L'activation de la nouvelle adresse électronique de l'entreprise à l'aide de ce code doit être effectuée sous 60 jours (le décompte débutant le jour de la demande de modification), faute de quoi le code devient obsolète et une nouvelle demande doit être effectuée.



Rappel : l'adresse électronique de l'entreprise doit être choisie par l'entreprise comme étant une adresse à laquelle l'entreprise est certaine de pouvoir être joignable ; il s'agit par exemple de celle du représentant légal de l'entreprise ou d'une personne de l'entreprise nommément choisie par ce dernier (exemple son directeur financier).

L'adresse électronique de l'entreprise est notifiée par voie postale à l'entreprise au moyen du courrier d'activation, et servira à contacter l'entreprise à tout sujet la concernant. Il importe donc que cette adresse soit sciemment choisie par le représentant légal.

1.4. Étapes de la procédure

- **Demande de modification de l'adresse électronique de l'entreprise :** renseignez la nouvelle adresse électronique de l'entreprise souhaitée ; vous serez informé qu'un courrier mentionnant un code d'activation vous parviendra par voie postale.
- **Validation de l'adresse électronique de l'entreprise :** le code d'activation ne sera envoyé qu'une fois que la nouvelle adresse électronique de l'entreprise aura été validée par vos soins.
- **Activation de la nouvelle adresse électronique de l'entreprise :** activez la nouvelle adresse électronique de l'entreprise à l'aide du code d'activation reçu.

1.5. Pré-requis

Pour modifier l'adresse électronique de l'entreprise pour un dossier, vous devez être habilité au service « Messagerie », pour ce dossier, avec un rôle d'**Administrateur Titulaire** (AT) ou d'**Administrateur Suppléant** (AS).

2. Étape 1 : demande de modification de l'adresse électronique de l'entreprise sur www.impots.gouv.fr

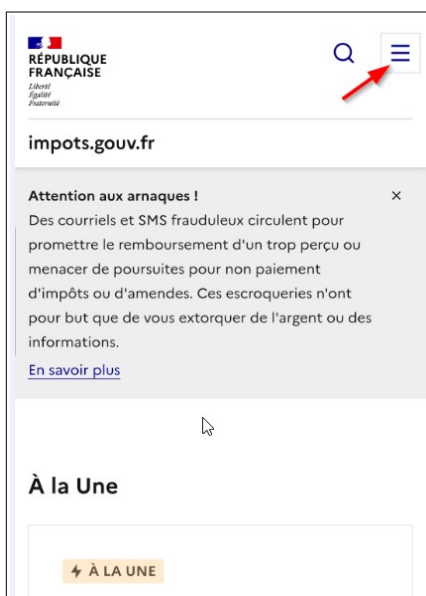
L'accès se fait depuis la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.

Depuis un ordinateur :



☞ Cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

Depuis un smartphone ou une tablette:



☞ Cliquez sur le bouton "menu" 

☞ Puis cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Votre espace particulier

Votre espace professionnel

Accueil > Authentification

Aide : accéder aux fiches pratiques

Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit comporter 20 caractères minimum, ne doit être utilisé que sur ce site, et devra être renouvelé régulièrement.
Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d'oubli du mot de passe.

Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe ?

[Mot de passe oublié](#)

Recopier les caractères de l'image

1 9 5 0 1 2

Changer l'image

Connexion

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

Payer mes impôts locaux

Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Direction générale des Finances publiques

Indiquez votre adresse électronique et votre mot de passe, renseignez les caractères de l'image puis cliquez sur le bouton « Connexion »

L'écran d'accueil de votre espace professionnel s'affiche. Deux écrans sont possibles selon que vous disposiez de services pour une seule ou plusieurs entreprises.

Écran 1 : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Créer mon compte sur [portail pro.gouv](#)

DOSSIER COURANT

SIREN 123456789
SARL MARTIN DISTRIBUTION

MES SERVICES

Consulter

- > Compte fiscal [+]
- > Avis CFE

Déclarer

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers [+]
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe de séjour
- > Taxe conv. d'assurances
- > Résultat [+]
- > Revenus SCI non soumises IS [+]
- > Tiers déclarants
- > Dispositif DAC6 [+]
- > Paiements transfrontaliers - CESOP

Payer

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Contributions indirectes [+]
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe conv. d'assurances
- > Prélèvement à la source [+]
- > CFE et autres impôts
- > Dette fiscale [+]

Démarches

- > Remboursement de TVA UE
- > Guichet de TVA UE
- > Gérer mes biens immobiliers
- > Cession de droits sociaux [+]
- > Successions vacantes

MON ESPACE

- > Gérer les services
- > Gérer les comptes bancaires [+]
- > Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- > Calendrier fiscal
- > Tests tiers déclarants
- > Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

Messagerie

- > Adresse électronique de l'entreprise [+]
- > En savoir plus

Aide : tous les pas-à-pas

Connaissiez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus :

SERVICES PUBLICS*

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

🖱️ Cliquez sur le lien « Adresse électronique de l'entreprise »

Écran 2 : vous disposez de services pour **plusieurs entreprises**.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

DOSSIER GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Accéder à mon compte sur [portail pro.gouv](#)

Mme ROSEMONDE Lila

Abonné : 20101670101919

Expiration du mot de passe : 10/11/2026

> Espace pro.
> [impots.gouv.fr](#)
> Me déconnecter

Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus : [SERVICES PUBLICS+](#)

MES SERVICES

Consulter

- > Compte fiscal [+]
- > Avis CFE

Déclarer

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers [+]
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe de séjour
- > Taxe conv. d'assurances
- > Résultat [+]
- > Revenus SCI non soumises IS [+]
- > Tiers déclarants
- > Dispositif DAC6 [+]
- > Paiements transfrontaliers - CESOP

Payer

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Contributions indirectes [+]
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe conv. d'assurances
- > Prélèvement à la source [+]
- > CFE et autres impôts
- > Dette fiscale [+]

Démarches

- > Remboursement de TVA UE
- > Guichet de TVA UE
- > Gérer mes biens immobiliers
- > Cession de droits sociaux [+]
- > Successions vacantes

MES DOSSIERS

- > Choisir un dossier
- > Voir tous mes dossiers

MON ESPACE

- > Gérer les services
- > Gérer les comptes bancaires [+]
- > Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- > Calendrier fiscal
- > Tests tiers déclarants
- > Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

👉 Cliquez sur le lien « Adresse électronique de l'entreprise »

Précision importante

Une fois que vous avez cliqué sur le lien « Adresse électronique de l'entreprise », **si vous n'avez aucune habilitation au service « Messagerie »**, l'écran ci-dessous vous est affiché :



👉 Cliquez sur le bouton « Adhérer » pour accéder directement à la procédure d'adhésion au service « Messagerie »

Pour plus de renseignement sur l'adhésion aux services en ligne (dont le service « Messagerie »), veuillez consulter la fiche FOCUS [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#).

Pour plus de renseignements sur la délégation des services (dont le service « Messagerie »), veuillez consulter les fiches FOCUS [Désigner un Administrateur Suppléant](#) et [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#).

Après avoir cliqué sur le lien « Adresse électronique de l'entreprise », si vous détenez au moins une habilitation au service « Messagerie », vous pouvez sélectionner le SIREN (ou l'IDSP²) pour lequel vous souhaitez déclarer une nouvelle adresse électronique de l'entreprise.

La liste des SIREN (ou IDSP) sur lesquels vous détenez une habilitation au service « Messagerie » est restituée pour faciliter votre accès au dossier souhaité :

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Adresse électronique de l'entreprise

Rappel :
Les délégataires ne peuvent que consulter l'adresse électronique de l'entreprise.
Seuls les administrateurs du service "Messagerie" peuvent accéder à sa modification.

Saisie du numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent)

Veuillez saisir le numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent) de l'entreprise pour laquelle vous souhaitez modifier l'adresse électronique.

Entrez le numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent) : **Rechercher**

Sélection du S.I.R.E.N. (ou équivalent)

Veuillez sélectionner le numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent) de l'entreprise pour laquelle vous souhaitez modifier l'adresse électronique.

Sélectionnez un numéro S.I.R.E.N (ou équivalent) :

123456789
211111111
222222222
333333333
444444444
555555555
666666666
777777777
888888888
999999999

Rechercher

Étape précédente

↳ Saisissez le SIREN (ou l'IDSP³) dans la partie haute de l'écran

↳ Ou sélectionnez le SIREN (ou l'IDSP) dans la liste restituée dans la partie basse

2 IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

3 IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

👉 Puis cliquez sur le lien « Rechercher » correspondant

Deux cas sont alors possibles :

Cas 1 : soit vous disposez du service Messagerie avec un rôle de délégataire (N1 ou N2) pour le dossier sélectionné, alors **seule la consultation de l'adresse électronique de l'entreprise** vous est proposée.

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface. On the left, a sidebar displays the user's profile: 'Abonné: 20101670101919 ROSEMONDE Lila', 'PARIS FRANCE', and a 'Quitter' button. The main header includes the 'impots.gouv.fr' logo and an 'AIDE' link. Below the header, a 'PROFESSIONNELS' tab is active. The main content area is titled 'Consulter l'adresse électronique de l'entreprise'. It contains the following information: 'Numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent): 123456789', 'Dénomination: SARL MARTIN DISTRIBUTION', and 'Adresse électronique de l'entreprise: lila.rosemonde@hotmail.fr'. There is a checkbox labeled 'J'accepte de recevoir des courriels d'information générale de la part de l'administration.' which is checked. At the bottom of the form, there is a button labeled 'Étape précédente' with a red arrow pointing to it.

👉 Cliquez sur le bouton « Etape précédente » pour revenir à l'écran de sélection de dossier

Cas 2 : vous disposez du service Messagerie avec un rôle d'administrateur titulaire (AT) ou d'administrateur suppléant (AS) pour le dossier sélectionné, alors la modification de l'adresse électronique de l'entreprise et/ou de l'abonnement à la réception des courriels d'information de la part de l'administration, vous est proposée.

L'adresse électronique de l'entreprise est pré-affichée dans le champ de saisie.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Modifier l'adresse électronique de l'entreprise ?

* Champ obligatoire

Numéro S.I.R.E.N. (ou équivalent) : 123456789

Dénomination : SARL MARTIN DISTRIBUTION

L'adresse électronique de l'entreprise sera utilisée par la DGFIP pour joindre l'entreprise à tout sujet la concernant.

Adresse électronique de l'entreprise actuellement prise en compte : lila.rosemonde@gmail.com

Saisissez la nouvelle adresse électronique de l'entreprise ?

lila.rosemonde@orange.fr

Après validation, un lien à cliquer, valable 72h, sera envoyé à l'adresse saisie.

Confirmez la nouvelle adresse électronique de l'entreprise

lila.rosemonde@orange.fr

> Lire les conditions générales

☒ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et les accepte sans restriction. *

☒ J'accepte de recevoir des courriels d'information générale de la part de l'administration. ?

> Étape précédente > Valider

☞ Saisissez et confirmez la nouvelle adresse électronique de l'entreprise

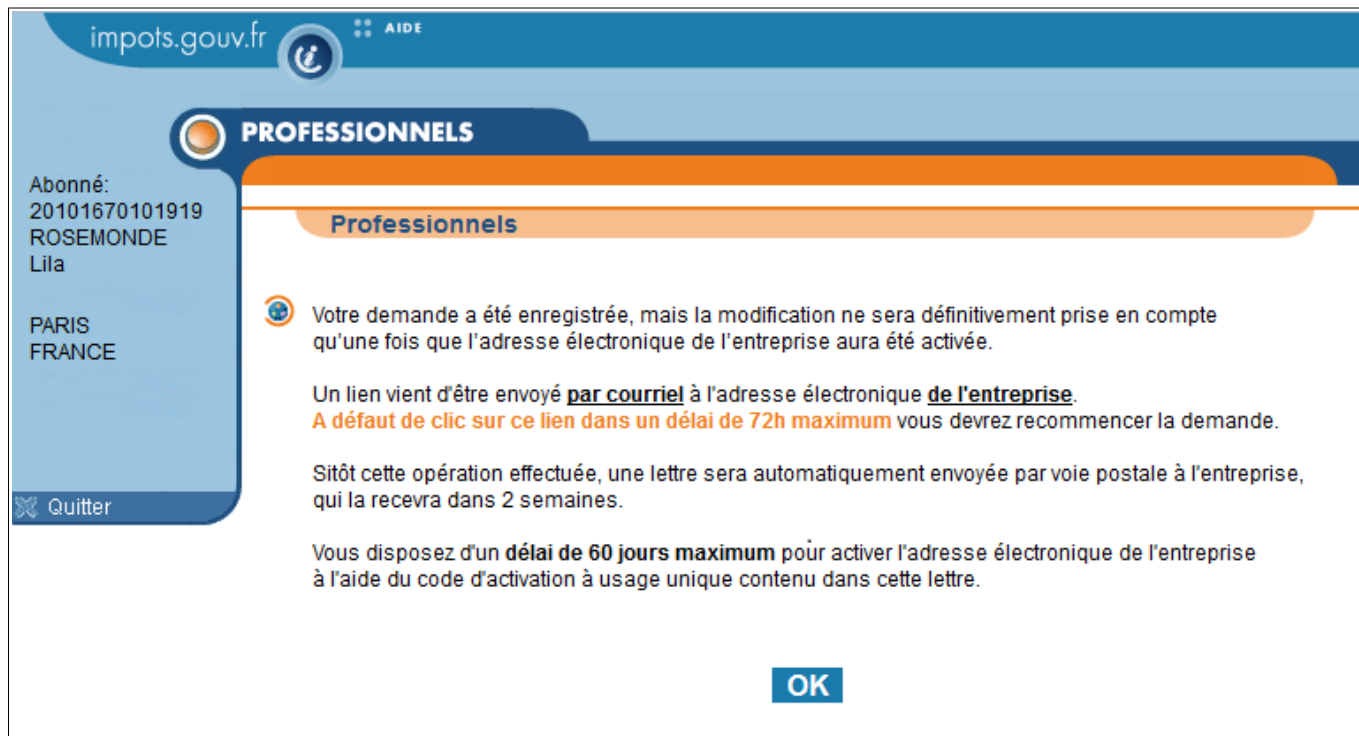
☞ Cochez la case relative à l'acceptation des conditions générales

☞ Le cas échéant, modifiez l'abonnement à la réception des courriels d'information envoyés par l'administration

☞ Cliquez sur le bouton « Valider »

 **Cet écran vous permet également de modifier uniquement l'abonnement à la réception des courriels d'information envoyés par l'administration.**

Un écran vous confirmant l'enregistrement de la demande vous est affiché :



impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

 Votre demande a été enregistrée, mais la modification ne sera définitivement prise en compte qu'une fois que l'adresse électronique de l'entreprise aura été activée.

Un lien vient d'être envoyé **par courriel** à l'adresse électronique **de l'entreprise**.
A défaut de clic sur ce lien dans un délai de 72h maximum vous devrez recommencer la demande.

Sitôt cette opération effectuée, une lettre sera automatiquement envoyée par voie postale à l'entreprise, qui la recevra dans 2 semaines.

Vous disposez d'un **délai de 60 jours maximum** pour activer l'adresse électronique de l'entreprise à l'aide du code d'activation à usage unique contenu dans cette lettre.

OK

 **A défaut de validation de l'adresse électronique de l'entreprise dans le délai de 72 heures OU à défaut d'activation de cette adresse électronique à l'aide du code d'activation sous 60 jours (le décompte débutant le jour de l'enregistrement de la demande de modification), le code **périme** et une nouvelle demande de modification doit être effectuée.**

 Lors de la modification de l'adresse électronique de l'entreprise, un courriel informant qu'une modification est en cours, est adressé à l'adresse électronique encore valide.

3. Étape 2 : validation de la nouvelle adresse électronique de l'entreprise

Une fois la demande de modification de l'adresse électronique de l'entreprise effectuée, un courriel est envoyé à l'adresse électronique de l'entreprise renseignée.

Vous avez **72h** maximum pour cliquer sur le lien envoyé à cette adresse électronique. Au-delà de ce délai, vous devrez recommencer la modification.

Courriel adressé par la DGFIP à la nouvelle adresse électronique de l'entreprise

Espace professionnel - Validation de l'adresse électronique de l'entreprise

De : ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr

A : julien.test15@gmail.com

Date : 2023-08-22 15:20:00

HTML ☒ Texte ☐ Source ☐

Liste des pièces jointes ▾

Bonjour,

L'adresse électronique julien.test15@gmail.com a été déclarée depuis le site impots.gouv.fr, pour l'entreprise dénommée ci-après.

Dénomination : **SARL PICARDIE GARAGE MOUILLARD CLAUDE**
SIREN : **007320278**

Pour valider cette adresse électronique, veuillez cliquer [ici](#)

Attention, ce lien est valable pendant 72 heures maximum. Au-delà, il sera nécessaire de recommencer la procédure sur le site impots.gouv.fr.

Une fois cette validation effectuée, l'entreprise recevra, dans 2 semaines, un code d'activation par voie postale.
Ce code d'activation, valable 60 jours maximum, permettra de prendre définitivement en compte l'adresse électronique de l'entreprise.

La DGFIP vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses services.

Si vous avez une question particulière, nous vous invitons à ne pas répondre à l'adresse électronique de ce message mais à vous connecter sur notre site impots.gouv.fr où vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes.

L'Administration fiscale ne vous sollicite jamais (que ce soit par mail, par SMS ou par téléphone) pour vous demander de communiquer de quelque manière que ce soit vos identifiants ou vos coordonnées bancaires. Si vous recevez un tel message, ne cliquez sur aucun lien, n'appellez pas le numéro indiqué et ne tenez pas compte des informations qu'il contient car il s'agit sans doute d'un message de phishing.

👉 Cliquez sur « [ici](#) » dans le courriel afin de valider l'adresse électronique de l'entreprise

Un écran indiquant la prise en compte de la validation de l'adresse électronique de l'entreprise est alors affiché ; il mentionne également **qu'une fois cette validation effectuée, le code d'activation sera adressé par voie postale à l'entreprise.**

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

[Quitter](#)

 **Validez votre adresse électronique d'entreprise**

Récapitulatif

L'adresse électronique de l'entreprise a été vérifiée mais la demande ne sera prise en compte qu'une fois que vous aurez procédé à l'activation.

Une lettre sera automatiquement envoyée **par voie postale** à l'entreprise qui la recevra dans 2 semaines.

Cette lettre contient un code d'activation à usage unique, **valable 60 jours maximum**, permettant d'activer l'adresse électronique.

Accédez à vos services en ligne

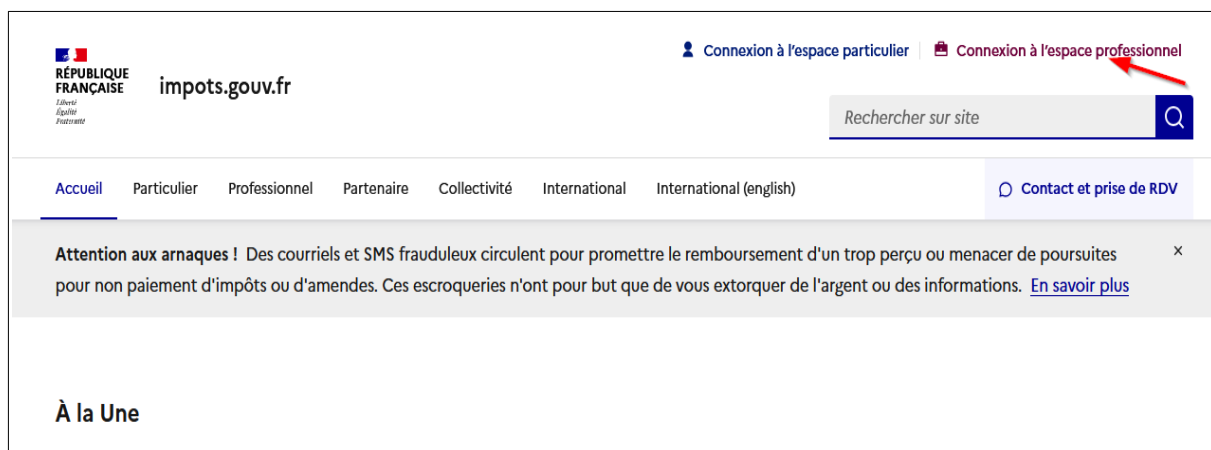
Confidentialité Informations personnelles  | Accessibilité : non conforme 

© Direction générale des Finances publiques - Mentions légales 

4. Étape 3 : activation de l'adresse électronique de l'entreprise

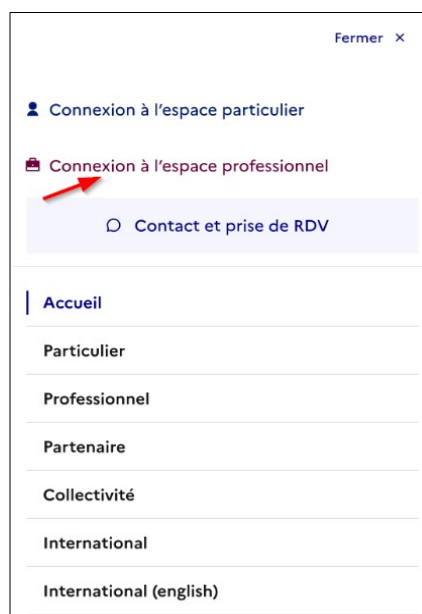
L'accès se fait depuis la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.

Depuis un ordinateur :



➡ Cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

Depuis un smartphone ou une tablette:



➡ Cliquez sur le bouton "menu" 

➡ Puis cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel"  Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

 Votre espace particulier

 Votre espace professionnel

Accueil > Authentification

 Aide : accéder aux fiches pratiques

Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit comporter 20 caractères minimum, ne doit être utilisé que sur ce site, et devra être renouvelé régulièrement.
Rappel : votre réponse à la question de confiance vous sera demandée en cas d'oubli du mot de passe.

Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe 

[Mot de passe oublié](#)

Recopier les caractères de l'image



[Changer l'image](#)

Connexion

Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

Payer mes impôts locaux

Direction générale des Finances publiques

👉 Cliquez sur le lien « Activer mon espace / mes services »

L'écran de saisie du code d'activation vous est affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Quitter

Activez votre espace / vos services

Code d'activation Identifiants Récapitulatif

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Saisissez le code d'activation : * ITBqYZa7uC9
12 caractères

Recopiez les caractères de l'image : * ruasuv

uasuv
Changer l'image Ecouter l'extrait sonore

Continuer

- Saisissez le code d'activation reçu par voie postale ainsi que les caractères de l'image.
- Cliquez sur le bouton « Continuer »

Une fois le code d'activation saisi, l'écran suivant est affiché :

Quitter

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Activez votre espace / vos services

Code d'activation Identifiants Récapitulatif

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Saisissez le code d'activation : haX8ujYP6FmK

Saisissez votre SIREN (ou équivalent) : * 111111111
9 caractères

Saisissez votre adresse électronique de connexion : * lila.rosemonde@orange.fr
utilisateur@domaine

Etape précédente Effacer Continuer

➡ Saisissez le SIREN (ou l'IDSP⁴) de l'entreprise objet de la demande d'adhésion

➡ Saisissez l'adresse électronique de connexion à l'espace professionnel

Cliquez sur le bouton « Continuer »

⁴ IDSP = Identifiant provisoire du dossier, attribué par le service gestionnaire dans l'attente de l'identification de l'entité au répertoire SIRENE.

Une page confirmant la prise en compte de la nouvelle adresse électronique de l'entreprise est affichée :

The screenshot shows the 'impots.gouv.fr' website interface. At the top left is the French Republic logo with the text 'LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ'. To its right is the 'impots.gouv.fr' logo. In the top right corner is a 'Quitter' link. Below the header, there is a section titled 'Activez votre espace / vos services' with a user icon. Under this title are three tabs: 'Code d'activation', 'Identifiants', and 'Récapitulatif'. The 'Récapitulatif' tab is selected. The main content area displays the message: 'L'activation de l'adresse électronique de l'entreprise a bien été prise en compte.' Below this, the following information is listed: 'Dénomination : SARL PICARDIE GARAGE MOUILLARD CLAUDE', 'SIREN (ou équivalent) : 007320278', and 'Adresse électronique de l'entreprise : julien.test15@gmail.com'. At the bottom of this section is a blue button labeled 'Accédez à vos services en ligne'.

Une fois que l'activation de la nouvelle adresse électronique de l'entreprise est effectuée, un courriel informant qu'une modification a été effectuée, est adressé à l'ancienne adresse électronique de l'entreprise.

FIN de la procédure : la nouvelle adresse électronique de l'entreprise est désormais rattachée au dossier.

5. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr > Contact et prise de RDV > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données > Accéder au formuel.